# REPUBLIQUE FRANÇAISE

# Commune de BREMONTIER MERVAL - Commune de BREMONTIER MERVAL (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET: 21760142600018

POSTE COMPTABLE: PERCEPTION GOURNAY EN BRAY

M 14

Compte administratif voté par nature

**BUDGET**: Principal (3)

**ANNEE 2022** 

<sup>(1)</sup> Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

<sup>(2)</sup> A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

<sup>(3)</sup> Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

## Sommaire

I - Informations générales (5) A - Informations statistiques, fiscales et financières B - Modalités de vote du budget 5 II - Présentation générale du budget A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser 6 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres 8 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 9 B1 - Balance générale du budget - Dépenses 11 B2 - Balance générale du budget - Recettes 12 III - Vote du budget A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses 13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes 15 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 16 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 17 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 18 IV - Annexes (6) A - Eléments du bilan A1 - Présentation croisée par fonction (1) 19 A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 20 A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux Sans Objet A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours Sans Objet A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement Sans Objet A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N Sans Objet A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme Sans Objet A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements 24 A4 - Etat des provisions 25 A5 - Etalement des provisions 26 A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 27 A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2) Sans Objet A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2) Sans Objet A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3) 29 A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3) 30 A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4) Sans Objet A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4) Sans Objet A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement Sans Objet A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement Sans Objet A8 - Etat des charges transférées Sans Objet A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers Sans Objet A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées Sans Objet A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties Sans Objet A10.3 - Opérations liées aux cessions Sans Objet A10.4- Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées Sans Objet A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties Sans Objet A11 - Etat des travaux en régie Sans Objet A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale Sans Objet B - Engagements hors bilan B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement Sans Objet B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet Sans Objet B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé B1.5 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet B1.6 - Etat des engagements reçus Sans Objet B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

#### Commune de BREMONTIER MERVAL - Principal - CA - 2022

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	32
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	34
C3.2 - Liste des établissements publics créés	35
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	36
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	37
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	38
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	40
D2 - Arrêté et signatures	41

<sup>(1)</sup> Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

<sup>(2)</sup> Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

<sup>(3)</sup> Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

<sup>(4)</sup> Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

<sup>(5)</sup> Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

<sup>(6)</sup> Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Code INSEE	Commune de BREMONTIER MERVAL	CA
76142	<u>Principal</u>	2022

# I – INFORMATIONS GENERALES INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	564
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 in fine) :	39
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
Communauté de Communes des 4 Rivières	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab.	Moyennes nationales du
Fiscal	Financier	(population DGF)	potentiel financier par habitants de la strate

	Informations financières – ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

<sup>(1)</sup> Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

<sup>(2)</sup> Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

<sup>(3)</sup> Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В

# POUR MEMOIRE(1)

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
  - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
  - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

- (1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.
- (2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (5) A compléter par un seul des deux choix suivants :
  - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
  - budgétaires (délibération n° ...... du .....).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
VUE D'ENSEMBLE	<b>A</b> 1

## **EXECUTION DU BUDGET**

	EX	ECUTION DU BUDGE	<u>: I                                   </u>		
		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS	Section de fonctionnement	A	326 509,90	G	332 690,16
DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'investissement	В	82 266,60	н	15 889,49
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE	Report en section de fonctionnement (002)	c (si déficit)	0,00	ı (si excédent)	243 378,63
N-1	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit)	0,00	J (si excédent)	339 044,95
_		=		=	
	TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	408 776,50	= G+H+I+J	931 003,23
RESTES A	Section de fonctionnement	E	0,00	к	0,00
REALISER A REPORTER EN	Section d'investissement	F	230 675,45	L	11 727,06
N+1 (1)	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	230 675,45	= K+L	11 727,06
DECLUTAT	Section de fonctionnement	= A+C+E	326 509,90	= G+l+K	576 068,79
RESULTAT CUMULE	Section d'investissement	= B+D+F	312 942,05	= H+J+L	366 661,50
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	639 451,95	= G+H+I+J+K+L	942 730,29

# **DETAIL DES RESTES A REALISER**

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL	DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	Е 0,00	κ 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL	DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F 230 675,45	L 11 727,06
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	11 727,06
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	20 371,39	0,00
204	Subventions d'équipement versées	124 600,00	0,00

## Commune de BREMONTIER MERVAL - Principal - CA - 2022

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	85 704,06	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

<sup>(2)</sup> Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

## **DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Crédits empl	loyés (ou restant à	employer)	
		(BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
011	Charges à caractère général	316 208,75	93 958,77	0,00	0,00	222 249,98
012	Charges de personnel, frais assimilés	150 536,00	119 801,04	0,00	0,00	30 734,96
014	Atténuations de produits	18 301,00	18 289,00	0,00	0,00	12,00
65	Autres charges de gestion courante	94 428,08	91 347,06	0,00	0,00	3 081,02
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
То	tal des dépenses de gestion courante	579 473,83	323 395,87	0,00	0,00	256 077,96
66	Charges financières	593,31	593,31	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	10 000,00				
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	590 067,14	323 989,18	0,00	0,00	266 077,96
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	2 520,72	2 520,72			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 520,72	2 520,72			0,00
	TOTAL	592 587,86	326 509,90	0,00	0,00	266 077,96
D 002	Pour information Déficit de fonctionnement reporté de N-1	(3) 0,00				

# RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé		Crédits emp	loyés (ou restant à	employer)	
·		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges	900,00	894,00	0,00	0,00	6,00
70	Produits services, domaine et ventes div	8 770,00	9 241,18	0,00	0,00	-471,18
73	Impôts et taxes	155 200,00	157 822,00	0,00	0,00	-2 622,00
74	Dotations et participations	161 079,23	149 588,06	0,00	0,00	11 491,17
75	Autres produits de gestion courante	8 260,00	9 222,63	0,00	0,00	-962,63
Т	otal des recettes de gestion courante	334 209,23	326 767,87	0,00	0,00	7 441,36
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	15 000,00	3 306,29	0,00	0,00	11 693,71
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes réelles de fonctionnement	349 209,23	330 074,16	0,00	0,00	19 135,07
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	2 616,00	2 616,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	2 616,00	2 616,00			0,00
	TOTAL	351 825,23	332 690,16	0,00	0,00	19 135,07
R 002	Pour information Excédent de fonctionnement reporté de N-1	(3) 243 378,63				

<sup>(1)</sup> Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

<sup>(2)</sup> DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.

<sup>(3)</sup> Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

# DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	46 733,39	10 781,84	20 371,39	15 580,16
204	Subventions d'équipement versées	124 600,00	0,00	124 600,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	122 533,93	35 719,44	85 704,06	1 110,43
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	293 867,32	46 501,28	230 675,45	16 690,59
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	64 174,90	33 149,32	0,00	31 025,58
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	6 300,00			
	Total des dépenses financières	70 474,90	33 149,32	0,00	37 325,58
45	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles d'investissement	364 342,22	79 650,60	230 675,45	54 016,17
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	2 616,00	2 616,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Total	des dépenses d'ordre d'investissement	2 616,00	2 616,00		0,00
	TOTAL	366 958,22	82 266,60	230 675,45	54 016,17
	Pour information	(2) 0,00			
D 001	Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

# RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	19 622,98	6 075,00	11 727,06	1 820,92
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	19 622,98	6 075,00	11 727,06	1 820,92
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	3 153,57	7 293,77	0,00	-4 140,20
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	3 153,57	7 293,77	0,00	-4 140,20
45	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	al des recettes réelles d'investissement	22 776,55	13 368,77	11 727,06	-2 319,28
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	2 520,72	2 520,72		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Tota	l des recettes d'ordre d'investissement	2 520,72	2 520,72		0,00
	TOTAL	25 297,27	15 889,49	11 727,06	-2 319,28

## Commune de BREMONTIER MERVAL - Principal - CA - 2022

Chap.	Libellé	_	rédits ouverts BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
D 004 6	Pour information Solde d'exécution positif reporté de N-1	(2)	339 044,95			

- (1) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.
- (2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).
- (3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	93 958,77		93 958,77
012	Charges de personnel, frais assimilés	119 801,04		119 801,04
014	Atténuations de produits	18 289,00		18 289,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	91 347,06		91 347,06
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66 67 68 71	Charges financières Charges exceptionnelles Dot. aux amortissements et provisions Production stockée (ou déstockage) (3)	593,31 0,00 0,00	0,00 0,00 2 520,72 0,00	593,31 0,00 2 520,72 0,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	323 989,18	2 520,72	326 509,90
D (	Pour information 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1			0,00

	INVESTISSEMENT	Opéra	tions réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 13 <i>15</i>	Dotations, fonds divers et réserves Subventions d'investissement Provisions pour risques et charges (5)		0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00
16 18	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire) Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8)	33 149,32 0,00	0,00	33 149,32 0,00
	Total des opérations d'équipement		0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations (5)			0,00	0,00
20 204 21 22 23 26 27 28 29	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6) Subventions d'équipement versées Immobilisations corporelles (6) Immobilisations reçues en affectation (6) Immobilisations en cours (6) Participations et créances rattachées Autres immobilisations financières Amortissement des immobilisations (reprises) Prov. pour dépréciat° immobilisations (5) Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)	(9)	10 781,84 0,00 35 719,44 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 2 616,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	10 781,84 0,00 38 335,44 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00
45 481	Total des opérations pour compte de tiers (7) Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)			0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)			0,00	0,00
3	Stocks		0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total		79 650,60	2 616,00	82 266,60
D 0	Pour information 01 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				0,00

<sup>(1)</sup> Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

<sup>(2)</sup> Voir liste des opérations d'ordre.

<sup>(3)</sup> Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

<sup>(4)</sup> Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

<sup>(5)</sup> Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(6)</sup> Hors chapitres « opérations d'équipement ».

<sup>(7)</sup> Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

<sup>(8)</sup> A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

<sup>(9)</sup> En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	894,00		894,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	9 241,18		9 241,18
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		2 616,00	2 616,00
73	Impôts et taxes	157 822,00		157 822,00
74	Dotations et participations	149 588,06		149 588,06
75 76 77 78 79	Autres produits de gestion courante Produits financiers Produits exceptionnels Reprise sur amortissements et provisions Transferts de charges	9 222,63 0,00 3 306,29 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	9 222,63 0,00 3 306,29 0,00 <i>0,00</i>
	Recettes de fonctionnement – Total	330 074,16	2 616,00	332 690,16
R 002	Pour information Excédent de fonctionnement reporté de N-1			243 378,63

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 1068	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068) Excédents de fonctionnement capitalisés	7 293,77 0,00	0,00	7 293,77 0,00
13 <i>15</i>	Subventions d'investissement  Provisions pour risques et charges (4)	6 075,00	0,00 <i>0,00</i>	6 075,00 0,00
16 18	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire) Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00 (8) 0,00	0,00	0,00 0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20 204 21 22 23 26 27 28	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5) Subventions d'équipement versées Immobilisations corporelles(5) Immobilisations reçues en affectation(5) Immobilisations en cours(5) Participations et créances rattachées Autres immobilisations financières Amortissement des immobilisations Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)	(9) 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 2 520,72	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 2 520,72
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45 <i>4</i> 81	Opérations pour compte de tiers (7) Charges à rép. sur plusieurs exercices	0,00	0,00 <i>0,00</i>	0,00 <i>0,00</i>
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	13 368,77	2 520,72	15 889,49
R 00	Pour information 1 Solde d'exécution positif reporté de N-1			339 044,95

<sup>(1)</sup> Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

<sup>(2)</sup> Voir liste des opérations d'ordre.

<sup>(3)</sup> Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

<sup>(4)</sup> Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(5)</sup> Hors chapitres « opérations d'équipement ».

<sup>(6)</sup> Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

<sup>(7)</sup> A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

<sup>(8)</sup> En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



Chap/	Libellé (1)		Crédits emplo	à employer)		
art (1)	· ·	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
011	Charges à caractère général	316 208,75	93 958,77	0,00	0,00	222 249,98
60611	Eau et assainissement	600,00	570,74	0,00	0,00	29,26
60612	Energie - Electricité	12 000,00	12 600,40	0,00	0,00	-600,40
60621	Combustibles	2 500,00	2 450,76	0,00	0,00	49,24
60622	Carburants	1 500,00	1 245,81	0,00	0,00	254,19
60623 60624	Alimentation Produits de traitement	10 000,00 300,00	7 370,74 39,69	0,00 0,00	0,00 0,00	2 629,26 260,31
60628	Autres fournitures non stockées	100,00	25,00	0,00	0,00	75,00
60631	Fournitures d'entretien	2 000,00	1 381,74	0,00	0,00	618,26
60632	Fournitures de petit équipement	5 400,00	4 921,91	0,00	0,00	478,09
60633	Fournitures de voirie	1 700,00	1 103,42	0,00	0,00	596,58
60636	Vêtements de travail	800,00	267,60	0,00	0,00	532,40
6064	Fournitures administratives	2 200,00	2 410,52	0,00	0,00	-210,52
6065	Livres, disques, (médiathèque)	250,00	760,91	0,00	0,00	-510,91
611	Contrats de prestations de services	3 500,00	2 519,12	0,00	0,00 0,00	980,88
6135 61521	Locations mobilières Entretien terrains	6 100,00 0,00	5 616,00 232,13	0,00 0,00	0,00	484,00 -232,13
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	6 300,00	5 862,98	0,00	0,00	437,02
615231	Entretien, réparations voiries	4 000,00	7 501,40	0,00	0,00	-3 501,40
615232	Entretien, réparations réseaux	200 568,34	199,97	0,00	0,00	200 368,37
61551	Entretien matériel roulant	1 200,00	1 339,01	0,00	0,00	-139,01
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 500,00	40,80	0,00	0,00	2 459,20
6156	Maintenance	3 100,00	2 935,58	0,00	0,00	164,42
6161	Multirisques	2 913,82	2 913,82	0,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	1 019,66	1 019,66	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	277,73	277,73	0,00	0,00	0,00
6226 6227	Honoraires Frais d'actes et de contentieux	28 500,00 1 000,00	8 708,75 1 361,20	0,00 0,00	0,00 0,00	19 791,25 -361,20
6228	Divers	500,00	434,45	0,00	0,00	65,55
6232	Fêtes et cérémonies	200,00	4 115,82	0,00	0,00	-3 915,82
6261	Frais d'affranchissement	691,20	691,20	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	3 000,00	2 641,49	0,00	0,00	358,51
627	Services bancaires et assimilés	20,00	6,34	0,00	0,00	13,66
6281	Concours divers (cotisations)	295,20	295,20	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	8 772,80	7 779,50	0,00	0,00	993,30
6284	Redevances pour services rendus	1 400,00	1 496,38	0,00	0,00	-96,38
6288 63512	Autres services extérieurs Taxes foncières	100,00 900,00	0,00 821,00	0,00 0,00	0,00 0,00	100,00 79,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	150 536,00	119 801,04	0,00	0,00	30 734,96
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	100,00	65,70	0,00	0,00	34,30
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	1 000,00	1 059,74	0,00	0,00	-59,74
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	250,00	197,16	0,00	0,00	52,84
6411	Personnel titulaire	110 000,00	85 266,14	0,00	0,00	24 733,86
6415	Indemnité inflation	0,00	300,00	0,00	0,00	-300,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	10 000,00	9 945,13	0,00	0,00	54,87
6453	Cotisations aux caisses de retraites	19 000,00	20 673,09	0,00	0,00	-1 673,09
6455	Cotisations pour assurance du personnel	7 500,00	130,68	0,00	0,00	7 369,32
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	1 500,00	1 312,00	0,00	0,00	188,00
6474 6475	Versement aux autres oeuvres sociales Médecine du travail, pharmacie	636,00 550,00	636,00 215,40	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 334,60
014	Atténuations de produits	18 301.00	18 289,00	0,00	0,00	12,00
7391171	Dégrèvement taxe FNB jeunes agriculteurs	50,00	38,00	0,00	0,00	12,00
7391171	FNGIR	18 251,00	18 251,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	94 428,08	91 347,06	0,00	0,00	3 081,02
6518	Autres	3 600,00	1 757,88	0,00	0,00	1 842,12
6531	Indemnités	28 800,00	27 702,21	0,00	0,00	1 097,79
6533	Cotisations de retraite	1 300,00	1 164,41	0,00	0,00	135,59
6541	Créances admises en non-valeur	202,00	201,23	0,00	0,00	0,77
6553	Service d'incendie	6 036,00	6 036,00	0,00	0,00	0,00
65548	Autres contributions	40 860,08	40 860,08	0,00	0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	75,00	75,00	0,00	0,00	0,00
657362	Subv. fonct. CCAS	7 500,00 6 050,00	7 500,00	0,00	0,00	0,00
6574 65888	Subv. fonct. Associat°, personnes privée Autres	5,00	6 050,00 0,25	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 4,75
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,23	0,00	0,00	0,00
000	rrais ronctionnement des groupes d'elus	0,00	0,00	00,0	0,00	0,00

Chap/	Libellé (1)	Crédits	Crédits emple				
art (1)		ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
TOTA	L DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	579 473,83	323 395,87	0,00	0,00	256 077,96	
66	Charges financières (b)	593,31	593,31	0,00	0,00	0,00	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	593,31	593,31	0,00	0,00	0,00	
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
022	Dépenses imprévues (e)	10 000,00					
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	590 067,14	323 989,18	0,00	0,00	266 077,96	
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00			0,00	
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	2 520,72	2 520,72			0,00	
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	2 520,72	2 520,72			0,00	
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 520,72	2 520,72			0,00	
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00	
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	2 520,72	2 520,72			0,00	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		592 587,86	326 509,90	0,00	0,00	266 077,96	
D 002	Pour information Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00					

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(2)</sup> Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

<sup>(3)</sup> Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

<sup>(4)</sup> Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

<sup>(5)</sup> Dont 675 et 676.

<sup>(6)</sup>Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(7)</sup> Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



Chap/	Libellé (1)	<b>2</b> 7 111	Crédits empl	oyés (ou restant	à employer)	
art(1)	,,	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges	900,00	894,00	0,00	0,00	6,00
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	900,00	894,00	0,00	0,00	6,00
70	Produits services, domaine et ventes div	8 770,00	9 241,18	0,00	0,00	-471,18
70311	Concessions cimetières (produit net)	120,00	400.00	0,00	0,00	-280,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	7 950,00	7 939,00	0,00	0,00	11,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	700,00	872,18	0,00	0,00	-172,18
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	30,00	0,00	0,00	-30,00
73	Impôts et taxes	155 200,00	157 822,00	0,00	0,00	-2 622,00
73111	Impôts directs locaux	151 100,00	153 720,00	0,00	0,00	-2 620,00
73112	Cotisation sur la VAE	4 100,00	4 102,00	0,00	0,00	-2,00
74	Dotations et participations	161 079,23	149 588,06	0,00	0,00	11 491,17
7411	Dotation forfaitaire	52 036,00	52 036,00	0,00	0,00	0,00
74121	Dotation de solidarité rurale	33 770,00	35 948,00	0,00	0,00	-2 178,00
74127	Dotation nationale de péréquation	22 950,00	5 892,00	0,00	0,00	17 058,00
742	Dot. aux élus locaux	3 000,00	3 031,00	0,00	0,00	-31,00
744	FCTVA	1 693,23	1 647,46	0,00	0,00	45,77
74718	Autres participations Etat	0,00	348,92	0,00	0,00	-348,92
7482	Compens. perte taxe add. droits mutation	0,00	19 072,30	0,00	0,00	-19 072,30
74832	Attribution du fonds départemental TP	42 700,00	25 324,38	0,00	0,00	17 375,62
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	0,00	1 391,00	0,00	0,00	-1 391,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	4 830,00	4 795,00	0,00	0,00	35,00
748388	Autres	100,00	102,00	0,00	0,00	-2,00
75	Autres produits de gestion courante	8 260,00	9 222,63	0,00	0,00	-962,63
752	Revenus des immeubles	6 700,00	7 543,75	0,00	0,00	-843,75
7588	Autres produits div. de gestion courante	1 560,00	1 678,88	0,00	0,00	-118,88
TOTAL	= RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013	334 209,23	326 767,87	0,00	0,00	7 441,36
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		•				
77	Produits exceptionnels (c)	15 000,00	3 306,29	0,00	0,00	11 693,71
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	3 305,99	0,00	0,00	-3 305,99
7788	Produits exceptionnels divers	15 000,00	0,30	0,00	0,00	14 999,70
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	00,0
T	OTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d	349 209,23	330 074,16	0,00	0,00	19 135,07
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	2 616,00	2 616,00			0,00
722	Immobilisations corporelles	2 616,00	2 616,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
T	OTAL DES RECETTES D'ORDRE	2 616,00	2 616,00			0,00
	DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE tal des opérations réelles et d'ordre)	351 825,23	332 690,16	0,00	0,00	19 135,07
	Pour information cédent de fonctionnement reporté de N-1	243 378,63				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

	Dotail da Galgal agg 10112	aa oompto rozz
İ	Montant des ICNE de l'exercice	0,00
	Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
	= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(2)</sup> Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

<sup>(3)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

<sup>(4)</sup> Dont 776.

<sup>(5)</sup> Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(6)</sup> Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	46 733,39	10 781,84	20 371,39	15 580,16
202	Frais réalisat° documents urbanisme	29 929,39	9 960,00	19 969,39	0,00
2031	Frais d'études	16 000,00	365,00	0,00	15 635,00
2033	Frais d'insertion	0,00	54,84	0,00	-54,84
2051	Concessions, droits similaires	804,00	402,00	402,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	124 600,00	0,00	124 600,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	124 600,00	0,00	124 600,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	122 533,93	35 719,44	85 704,06	1 110,43
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	20 363,68	0,00	-20 363,68
2135	Installations générales, agencements	35 829,87	14 128,98	0,00	21 700,89
21534	Réseaux d'électrification	74 049,66	0,00	74 049,66	0,00
21568 21571	Autres matériels, outillages incendie  Matériel roulant	11 654,40 1 000,00	0,00 869,00	11 654,40 0,00	0,00 131,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	357,78	0,00	-357,78
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Total des dépenses d'équipement	293 867,32	46 501,28	230 675,45	16 690,59
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	64 174,90	33 149,32	0,00	31 025,58
1641	Emprunts en euros	64 174,90	33 149,32	0,00	31 025,58
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	6 300,00	3,00	3,00	3,00
	Total des dépenses financières	70 474,90	33 149,32	0,00	37 325,58
т	otal des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	364 342,22	79 650,60	230 675,45	54 016,17
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 616,00	2 616,00	230 073,43	0,00
040		<u> </u>	,		
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	2 616,00	2 616,00		0,00
21318	Autres bâtiments publics	2 616,00	0,00		2 616,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	2 616,00		-2 616,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	2 616,00	2 616,00		0,00
T	OTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	366 958,22	82 266,60	230 675,45	54 016,17
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	0,00			

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

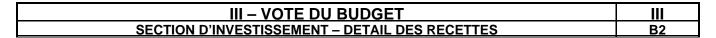
<sup>(2)</sup> Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

<sup>(3)</sup> Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

<sup>(4)</sup> Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

<sup>(5)</sup> Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires. (6) Dont 192.

<sup>(7)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	19 622,98	6 075,00	11 727,06	1 820,92
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	2 080,00	1 456,00	0,00	624,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	4 475,00	0,00	-4 475,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	11 871,06	144,00	11 727,06	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	5 671,92	0,00	0,00	5 671,92
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	19 622,98	6 075,00	11 727,06	1 820,92
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 153,57	7 293,77	0,00	-4 140,20
10222	FCTVA	3 153,57	1 918,03	0,00	1 235,54
10226	Taxe d'aménagement	0,00	5 375,74	0,00	-5 375,74
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	3 153,57	7 293,77	0,00	-4 140,20
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	22 776,55	13 368,77	11 727,06	-2 319,28
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	2 520,72	2 520,72		0,00
28031	Frais d'études	1 252,80	1 252,80		0,00
28051	Concessions et droits similaires	1 267,92	1 267,92		0,00
ТОТА	L DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 520,72	2 520,72		0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	2 520,72	2 520,72		0,00
Т	OTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	25 297,27	15 889,49	11 727,06	-2 319,28
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	339 044,95			

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(2)</sup> Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

<sup>(3)</sup> Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

<sup>(4)</sup> Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(5)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET					
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3				

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES				
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2			

# A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)		Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					197 769,66									
1641 Emprunts en euros (total)					197 769,66									
10001249743-GD826601	CREDIT AGRICOLE NORMANDIE-SEINE	09/03/2021		15/10/2022	166 744,08	F		0,300	0,300	EUR	Α	Р	N	A-1
10001249748-GD829101	CREDIT AGRICOLE NORMANDIE-SEINE	09/03/2021		15/10/2023	31 025,58	F		0,300	0,300	EUR	Α	Р	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option					0,00									
de tirage sur ligne de trésorerie (total)														
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

#### Commune de BREMONTIER MERVAL - Principal - CA - 2022

		Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00										
1681 Autres emprunts (total)					0,00										
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00										
1687 Autres dettes (total)					0,00										
Total général					197 769,66										

<sup>(1)</sup> Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

<sup>(2)</sup> Nominal : montant emprunté à l'origine.

<sup>(3)</sup> Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

<sup>(4)</sup> Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

<sup>(5)</sup> Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

<sup>(6)</sup> Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

<sup>(7)</sup> Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

<sup>(8)</sup> Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

## A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

				ON PAR NATUR			s et dettes au 31/12		, (00.110)			
<b> </b>							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		164 620,34					33 149,32	593,31	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		164 620,34					33 149,32	593,31	0,00	0,00
10001249743-GD826601	N	0,00	A-1	133 594,76	4,79	F		0,300	33 149,32	500,23	0,00	0,00
10001249748-GD829101	N	0,00	A-1	31 025,58	0,79	F		0,300	0,00	93,08	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		164 620,34					33 149,32	593,31	0,00	0,00

<sup>(9)</sup> S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

#### Commune de BREMONTIER MERVAL - Principal - CA - 2022

- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

# A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

	Délibération du							
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà d	2012-03-16							
CGCT) : 5000,00 €								
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)						
L	Comptes 20 dépense +5000 €	5	16/03/2012					
L	Comptes 20 dépense -5000 €	1	16/03/2012					

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	_
ETAT DES PROVISIONS	A4

# A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
		PROVISIONS BU	DGETAIRES			
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
	PR	OVISIONS SEMI-	BUDGETAIRES			
Provisions. pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

<sup>(2)</sup> Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

# **A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)**

<sup>(1)</sup> Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

# DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		70 474,90	I 33 149,32
16 Empr	unts et dettes assimilées (A)	64 174,90	33 149,32
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	64 174,90	33 149,32
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépense	es et transferts à déduire des ressources propres (B)	6 300,00	0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	6 300,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	33 149,32	230 675,45	0,00	263 824,77

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

## **RESSOURCES PROPRES**

		Crédits de l'exercice	
Art. (1)	Libellé (1)	(BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTE	S (RESSOURCES PROPRES) = a + b	5 674,29	III 9 814,49
Ressource	es propres externes de l'année (a)	3 153,57	7 293,77
10222	FCTVA	3 153,57	1 918,03
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	5 375,74
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressource	es propres internes de l'année (b) (2)	2 520,72	2 520,72
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	1 252,80	1 252,80
28051	Concessions et droits similaires	1 267,92	1 267,92
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	9 814,49	11 727,06	339 044,95	0,00	360 586,50

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	263 824,77
Ressources propres disponibles	IV	360 586,50
Solde	V = IV - II (3)	96 761,73

<sup>(1)</sup> Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

<sup>(2)</sup> Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(3)</sup> Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA	A7.2.1
TVA – SECTION DE FONCTIONNEMENT	

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA	A7.2.2
TVA – SECTION D'INVESTISSEMENT	

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
Associations		
ASSOCIATION DES ELEVES DU LEPA	300,00	SUBVENTION 2022
CARMA	500,00	SUBVENTION 2022
CLUB DES AINES CHEZ M FERCHAUD	700,00	SUBVENTION 2022
COMITE DES FETES DE BREMONTIER MERVAL	1 500,00	SUBVENTION 2022
Groupement de Défense Sanitaire des Abeilles 76	500,00	SUBVENTION 2022
L'Elan des Bruyères - APE	300,00	SUBVENTION 2022
LA BRECHE	300,00	SUBVENTION 2022
SECOURS CATHOLIQUE	100,00	SUBVENTION 2022
SECOURS POPULAIRE FRANCAIS	300,00	SUBVENTION 2022
VIE ESPOIR	100,00	SUBVENTION 2022
<u>Entreprises</u>		
ADMR	200,00	SUBVENTION 2022
APEI DE GOURNAY EN BRAY IME	250,00	SUBVENTION 2022
Personnes physiques	·	
Autres		
Personnes de droit public		
<u>Etat</u>		
FONDATION DU PATRIMOINE DELEGATION REGIONALE HTE N	75,00	SUBVENTION 2022
Régions	75,00	SOBVENTION 2022
<u>INEQIOIS</u>		
<u>Départements</u>		
Communes		
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,)		
CCAS DE BREMONTIER MERVAL	7 500,00	CONTRIBUTION 2022
COOPERATIVE SCOLAIRE	1 000,00	SUBVENTION 2022
Autres	,	
TOTAL GENERAL	13 625,00	

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

## C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMI	PLOIS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)			
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL	В	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		1,00	1,00	2,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT TECHNIQUE ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CL.	CC	0,00 1,00	1,00 0,00	1,00 1,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		2,00	1,00	3,00	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

<sup>(2)</sup> Catégories : A, B ou C.

<sup>(3)</sup> Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

<sup>(4)</sup> Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple: un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex: CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

<sup>(5)</sup> Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

#### C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

#### (1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif

TECH: Technique.

URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social. MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM: Animation.

PM: Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)

3-a°: article 3, 1er àlinéa: accroissement temporaire d'activité

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3°: emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

# C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

	, IDEIOCEINEITI		
DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES 4 RIVIERES			0,00
Autres organismes de regroupement			
CAUE			70,00
PETR - SERVICE ADS			3 225,93
SDE76			0,00
SDIS 76			6 036,00
SIAEPA DU BRAY SUD			0,00
SIEAE DE L'EPTE			0,00
SIVOS DES BRUYERES			40 860,08

<sup>(1)</sup> Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2

# C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

	IV – ANNEXES	IV
I	AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
	PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

## C3.5 - PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

1 - BUDGET PRINCIPAL

SECTION Crédits ouver (BP+DM+RAR		Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	366 958,22	82 266,60	230 675,45	54 016,17
RECETTES	364 342,22	354 934,44	11 727,06	-2 319,28
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	592 587,86	326 509,90	0,00	266 077,96
RECETTES	595 203,86	576 068,79	0,00	19 135,07

<sup>(1)</sup> Y compris les rattachements.

# 2 - BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

	noundinound doc nux reciproduce/				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
INVESTISSEMENT					
DEPENSES	366 958,22	82 266,60	230 675,45	54 016,17	
RECETTES	364 342,22	354 934,44	11 727,06	-2 319,28	
FONCTIONNEMENT					
DEPENSES	592 587,86	326 509,90	0,00	266 077,96	
RECETTES	595 203,86	576 068,79	0,00	19 135,07	
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	959 546,08	408 776,50	230 675,45	320 094,13	
TOTAL GENERAL DES RECETTES	959 546,08	931 003,23	11 727,06	16 815,79	

<sup>(1)</sup> Y compris les rattachements.

<sup>(1)</sup> Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ...qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

<sup>(2)</sup> Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
PRESENTATION AGREGEE ET CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)

SECTION	SECTION Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)		isations - mandats Restes à réaliser au ou titres (2) 31/12	
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	366 958,22	82 266,60	230 675,45	54 016,17
RECETTES	364 342,22	354 934,44	11 727,06	-2 319,28
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	592 587,86	326 509,90	0,00	266 077,96
RECETTES	595 203,86	576 068,79	0,00	19 135,07
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	959 546,08	408 776,50	230 675,45	320 094,13
TOTAL GENERAL DES RECETTES	959 546,08	931 003,23	11 727,06	16 815,79

<sup>(1)</sup> La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

<sup>(2)</sup> Y compris les rattachements.

<sup>(2)</sup> Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

# D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
ТЕРВ	248 100,00	3,72	48,23	0,00	119 659,00	3,72
TFPNB	88 900,00	3,25	33,03	0,00	29 364,00	3,25
CFE	11 100,00	6,73	25,66	0,00	2 848,00	6,71
TOTAL	348 100,00	3,69			151 871,00	3,68

## Commune de BREMONTIER MERVAL - Principal - CA - 2022

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 10 Nombre de membres présents : 9 Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES: Pour: 0 Contre: 0 Abstentions: 0

Date de convocation : 14/03/2023

Présenté par (1) le Maire. A Brémontier-Merval, le 21/03/2023 le Maire

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire. A Brémontier-Merval, le 21/03/2023 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

M. COSQUER Jean-Luc	
M. GUÉROULT Augustin	
M. HÉRAIL Jean-Noël	
M. POTIER Christopher	
Mme BAUDOIN Cécile	
Mme FRÉRET Nathalie	
Mme GROHENS Julie	
Mme RENSING Maryline	
Mme ROUZÉ Céline	

Certifié exécutoire par (1) le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 23/03/2023, et de la publication le 23/03/2023 A Brémontier-Merval, le 21/03/2023

<sup>(1)</sup> Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

<sup>(2)</sup> L'assemblée délibérante étant : Les membres l'Assemblée délibérante réuni(e) en session Ordinaire.